Roubaix

BUREAUX : 45, Rue de la Gare (Téléph. 9-61) — DEPOT DE VENTE : 76 Grande-Rue

Deux cyclistes entrent en collision

L'UN D'EUX TOMBE DANS LE CANAL

Samedi soir, vers 18 h. 45, M. Denys Louis, 58 ans, fileur, demeurant rue Soult, 17, revenait d'une partie de pêche, dans l'Escaut. Il suivait a bicyclette, le chemin de halage bordant le canal. Et il était arrivé au Quai du Sartel quand soudain d'autres cyclistes suivant la même piste, apparurent venant de la direction de Roubaix. L'un d'eux, qui roulait à assez vive allure, vint se jeter contre la bicyclette de M. Denys. Sous la violence du choc, ce dernier, qui était la plus près du canal, y fut expédié, avec sa bicyclette.

Fort heureusement, M. Denys savait nager. Aidé de deux autres cyclistes, qui semblaient cheminer avec celui qui avait causé l'accident il put regagner la berge, sans autre mal que celui d'un bain froid.

M. Denys aurait entendu appeler l'auteur de son accident du prénom de René. Mais il n'a pu fournir d'autres renseignements. Il n'a heureusement été blessé qu'à la main droite.

Une enquête est en cours au commissariat de police de permanence.

Bock Meyerbeer MÉDAILLE D'OR
1er PRIX AU CONCOURS DE GAND 1928

ENCORE UNE AUTO VOLÉE

Dimanche à 18 heures, l'auto de M. Alfred Jourez, négociant en tissus, rue de Lorette, 49, en stationnement devant la demeure de ce dernier, a été volée. La police avertie aussitôt, a ouvert une enquête.

CHIEN SUSPECT

Hier, dimanche, vers 16 heures, un chien d'assez forte taille s'est réfugié chez M. Debuigne Gustave, demeurant 107, boulevard de Beaurepaire. Il avait mordu une servante, Mlle Duplicq Raymonde, 18 ans, qui fut atteinte à la main droite.

Les agents de police, prévenus, se hâtèrent d'accourir et l'agent Moissonnier na pouvant s'emparer de l'animal, très agressif, fut contraint de l'abattre.

L'autopsie de cet animal sera demander par M. André, commissaire de police de permanence.

Rhumatisme

toutes douleurs Soulagement rapide par les plantes : Mme ROSIER, Herboriste, 36, rue de Roubaix. Tonifiers car Cl. 21 années d'expériences et succès, preuves sur place. —7—

ASSOCIATION DES PROFESSEURS DU CONSERVATOIRE

L'Association des Professeurs du Conservatoire annonce pour le mardi 5 novembre, à 20 h. 30, l'ouverture de sa saison 1929-1930.

Depuis deux ans, l'Association a parcouru la plus brillante carrière, révélant sans cesse des artistes de premier ordre au public le plus averti. Elle annonce pour cette saison des séances qui ne peuvent manquer d'intéresser les amateurs les plus difficiles et les plus épris de nouveautés, en même temps que ses fidèles habitués toujours attirés par la renommée des vedettes de l'art musical.

Au programme du premier concert, nous relevons le nom de Mlle Lucette Descaves, la brillante virtuose du piano, qui se fera entendre dans les œuvres de Grieg, Poueigh, Ravel, Liapounow et notre bel orchestre du Conservatoire qui, au dehors des œuvres de Cools, G. Charpentier, nous donnera l'audition intégrale de la « Symphonie Pastorale » du génial Beethoven.

Les membres honoraires qui n'ont pas encore retiré leurs cartes sont priés de le faire au plus tôt chez la concierge du Conservatoire, s'ils ne veulent pas se voir refuser l'entrée de la salle.

Les portes seront fermées pendant l'exécution.

ETAT CIVIL

NAISSANCES. — Jacqueline Muylle, rue de Mouvaux, 93 — Monique Roussel, rue du Fontenoy, 79. — Simone Thysbaert, rue Tourgot, 21. — Georges Nabyt, boulevard Beaurepaire, 22. — Gisèle Derreumaux, rue du Fontenoy, 202. — Charles Courtelle, rue Bourdaloue, 12, cour Boutens, 6 — Marie-Thérèse Roggeman, rue Saint-Rédempteur, 10. — Gisèle Lucq, rue Rollin prolongée, cité Jacquart, 17.

DECES. — Eugénie Pau, 51 ans, épouse Lorthiois, rue Pierre de Roubaix, cour Duhayon, 6. — Karol Ziolnek, rue Isaac Holden, 10, à Croix. — Camille Vantomme, 62 ans, rue de Lannoy, 377. — Martha Vanhoolegem, 20 ans, rue des Longues Haies, 173, c. Vermeersch, 5.

Pompes funèbres Générales, 49, r. Sébastopol, Roubaix. Cercueils, Décors funèbres. Démarches. Organisation complète de Convois. — Tél. 3-05.

WATTRELOS

L'ASSEMBLÉE GENERALE DES ANCIENS COMBATTANTS. — Dimanche à 10 h., les Anciens Combattants Wattrelosiens étaient réunis sous la présidence de M. Hubert Cambray.

Le président passa en revue les derniers événements écoulés et engagea tous les combattants à assister aux diverses manifestations organisées le 11 novembre, anniversaire de l'armistice. Il annonça que l'arbre de Noël aurait lieu le 29 décembre et que l'inscription des enfants des sociétaires ayant moins de 10 ans se ferait à la permanence les 1er, 8, 15 et 22 décembre sur présentation du livret de famille et de la carte d'adhérent.

M. Cambray rappela que la permanence, qui fonctionne tous les dimanches de 9 h. 30 à 12 h. 30 établit les demandes pour la certificat provisoire de la carte du Combattant, et donne tous les renseignements utiles pour la Mutuelle-Retraite. Il insista pour que les camarades viennent nombreux exercer leur adressé au stand de tir, puisque les bénéfices vont à la caisse de secours des Combattants.

Le Président rappela que la cotisation annuelle sera de 5 fr. Tous les membres de la Fraternelle bénéficieront des avantages accordés actuellement à la section de tir : la prime de naissance sera de 50 fr., et au décès du sociétaire la famille recevra une prime de 200 fr.

Lecture est faite ensuite de plusieurs projets de loi qui ont pour but d'instituer la retraite nationale et gratuite du Combattant.

M. Fernand Six, trésorier de la section mutuelle-retraite, fit un exposé très intéressant sur les assurances sociales et la caisse autonome nationale de Retraite du Combattant. Une brillante tombola termina la réunion.

HEM

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — A la Pelleterie de Roubaix, rue de Lille à Hem, Rachel Vanwynck, demeurant rue Sembat, rangée de la Paix, plaie contuse de l'index gauche, 10 jours. — Dans les établissements Bétrémieux Quint et fils, rue des Briqueteries, Vanlierde Julien, 19 ans demeurant rue de Tournai à Templeuve (Belgique). Plaie contuse de la main droite, 12 jours.

FETE DU 11 NOVEMBRE. — Afin de commémorer comme il convient l'anniversaire de l'armistice, l'Administration Municipale organise au cimetière une manifestation du souvenir. Départ du cortège, de la place d'Hem, à 11 h.

L'Harmonie Municipale prêtera son concours à cette cérémonie. Les sociétés qui désireraient prendre place dans le cortège sont invitées à se trouver devant la Mairie à l'heure indiquée.

ETAT CIVIL. — Naissances : Debune René, rue du Nouveau Civron, 30 ; Dutholt Anne-Marie, rue Sembat, 21.

CHERENG

NÉCROLOGIE. — On nous annonce la mort de M. Romain Lepers, 70 ans, qui fut maire de la commune de Chéreng depuis 1904 jusqu'aux dernières élections municipales, date à laquelle il fut remplacé par son fils, son état de santé ne lui permettant plus d'assurer ses fonctions. Ses funérailles sont fixées à jeudi à 10 h. 1/2.

Tourcoing

BUREAUX : Provisoirement rue Decurmont, 8, à TOURCOING
Téléphone de jour 9.56 à Tourcoing
(Téléphone de nuit : 9.51 à Roubaix, bureaux de l'Egalité de Roubaix-Tourcoing)
DÉPOT DE VENTE : 50, Rue Motte (En face du Conditionnement)

LA GRANDE ASSEMBLEE DES COMBATTANTS

La Fédération nationale de Tourcoing et environs a tenu ses assises à l'Hippodrome, place de la République, à 9 h. 45. De très nombreux adhérents avaient répondu à l'appel du comité directeur et l'Harmonie du Blanc-Seau prêtait gracieusement son concours. Après l'audition de « La Marseillaise », M. le président déclare la séance ouverte. Remarqués, outre les membres du bureau MM. Dewavrin, ancien président ; le commandant Legrand, président d'honneur ; Goudart, de l'U.N.C. de Lille ; Ducrot, des A.C. belges ; Habersky, des A.C. russes ; etc... M. Haquette, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la dernière séance. Le procès-verbal est adopté. M. Pierre Tiberghien, président de la section tourquennoise, prend la parole et lit un intéressant historique de la Fédération de Tourcoing, qui fête ce jour son dixième anniversaire. Fondée le 13 avril 1919, dans la salle des fêtes de l'hospice, elle n'a cessé de progresser. M. Pierre Tiberghien rappelle les journées des 21 et 27 juillet derniers. Il adresse son salut fraternel aux camarades russes et belges représentés par leurs présidents Haberky et Ducrot. Il précise les buts de l'association : 1° Entretenir l'amour de la France ; 2° Resserrer les liens que la fraternité d'armes a fait naître entre les combattants ; 3° Intervenir à tous les points de vue auprès des autorités et du Parlement pour faire respecter et étendre les droits du combattant, ceci en dehors de tout esprit de parti politique et de confession religieuse. Rechercher ce qui nuit, rejeter ce qui divise, telle est la formule. Ces buts semblent atteints ou sont en voie de l'être. L'orateur salue les pionniers de la première heure : MM. le chef de bataillon Legrand, le capitaine Dewavrin, Rivart, Cauchy, Lagleye, Delmotte, etc... M. Legrand fut président jusqu'en 1924. La première assemblée générale eut lieu en ce lieu le 6 juillet 1919. Depuis cette époque, la caisse a distribué 242.878 fr.30 : comme allocation-naissance, 117.730 fr., comme dépenses diverses 200.388 fr. 65. Des prêts d'honneur ont été consentis à 182 camarades (120.475 fr.) Les sections de banlieue sont prospères : il y en a sept actuellement :

Boustrecque, 112 adhérents (M. Paul Paux, président), a dépensé 39.570 fr. : Mouvaux, 109 adhérents (M. Cyrille Desurmont), avec 39.297 fr. 15 : Bondues, 300 adhérents (M. Henry Plevoust), avec 3.000 fr. : Roncq-ville, 176 adhérents (M. Pierre Leocmte), avec 41.961 fr. 95 : Roncq-Blanc-Four, 75 adhérents (M. Vanhoorde), avec 17.003 fr. 60 : Halluin, 330 adhérents (M. Gaston Douset), avec 378.063 fr. : Marcq-en-Barœul, 240 adhérents (M. Ile Dorchin), avec ».

M. Anquete CARLETTE, vice-président, donne d'utiles indications sur le fonctionnement de la caisse primaire des assurances sociales et de la mutuelle-maladie. L'appel est fait des membres décédés depuis la réunion générale du 30 juin 1928.

M. Tiberghien remet ensuite la médaille du mérite de l'U.N.C. à notre adhérente. Il insiste pour que tous soient présents au 11 novembre, à 10 h. 30, rue de la Waisence. Il termine en annonçant que la F.N.C. compte 5.334 membres, dont 430 nouveaux. M. GOUDARD donne l'exemple de Lille, qui compte 1.400 adhérents nouveaux.

Il est procédé à un vote destiné au renouvellement d'un tiers de la commission. Une tombola met fin à la réunion.

CONFÉRENCE SUR LA CITÉ VATICANE

La deuxième conférence de la Société de Géographie a eu lieu hier dimanche, à la salle d'auditions du Conservatoire National de Musique. M. le chanoine Delattre, orateur très érudit et très versé dans la matière, a parlé de la cité Vaticane, question qui est à l'ordre du jour depuis les récents accords de Latran. A l'aide de belles projections en couleurs, le conférencier perla de l'histoire de la puissance temporelle des papes, des difficultés du 19e siècle et s'arrêta aux accords de février 1929.

De vigoureux applaudissements prouvèrent à l'éminent conférencier que sa causerie avait été goûtée

Pendant le mois de Novembre

FORTE BAISSE

SUR LES

FOYERS A GAZ

Voir **Etalage** et **Prix** de la **Compagnie du Gaz**

27, Rue Carnot, 27

VENTE RESERVEE AUX HABITANTS DE TOURCOING ET DE NEUVILLE

SOCIÉTÉS & COMITÉS

RADIO CLUB DU NORD DE LA FRANCE. — Ce soir, à 19 h. 30, au siège social, 55, rue du Maréchal-Foch, cours de préparation militaire et instruction technique par M. Druet : lecture au son, manipulation, examen mensuel du groupe B.

CERCLE ORPHEONIQUE « LES XL ». — Samedi 14 décembre, la société nationale du Cercle Orphéonique « Les XL » donnera un banquet de Ste-Cécile.

ETAT CIVIL

NAISSANCES. — Emile Deveuldre, rue Nationale, 122. — Jeanne Rubert, rue Nationale, 112. — Claude Vidal, rue de Berckem, 56. — Michel Catoire, rue Nationale, 122. — Gisèle Wuliaert, rue de l'Yser, 25 bis. — Claude Claerbout, rue Saint-Louis, 25.

DECES. — Eugène Izert, 49 ans, époux de Merle Jacquin, place de la République, 14. — Marie Lamblin, 33 ans, épouse d'Alfred Serbe, rue Turgot, 28.

HALLUIN

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Aux Etablissements Polydor Stock, Arthur Belaen, 24 ans, plaie contuse infectée au pouce gauche, 10 jours.

— Etablissements Edouard Defretin Floridia Lenoir, 19 ans, plaie par écrasement de l'annulaire gauche, 10 jours.

— Etablissements Sion frères, Marcel Caeler, 23 ans, plaie à la main droite, 15 jours. — Au peignage Vandeputte, Léopold Wuyisteck, 35 ans, contusion du flanc gauche avec blesure cutanée, 15 jours.

ETAT CIVIL. — Naissances. — Denise Sieuw, rangée Couvreur, 2. — Bernadetta Vervack, rue Pasteur, 53. — Julien Vercruysse, rue Saint-Pierre, 64. — Pierre Delangre, 140, rue de Lille. — Norbert Phyfroet, rue Emile-Zola, 126. — Ginette Olande, avenue de l'Hôpital — Roland Holvoet, rue des Ecoles, 103.

Décès. — Victor Deduytsche, 56 ans, rue des Ecoles, 125. — Cyrille Gheysen, 66 ans, rue de Lille, 260.

RONCQ

FEU DE CHEMINÉE. — Un feu de cheminée s'est déclaré samedi soir, vers 9 heures, au café des Coulonneux, tenu par Henri Bouhry-Vanaerde, angle des rues du Bilmont et de Lille, à la place de Roncq.

Ce feu avait pris naissance dans une chambre de logeur et il a pu être étouffé de suite. Dégâts insignifiants.

CONSULTATION DES NOURRISSONS DU CENTRE. — Mardi 5 novembre à 15 heures, consultation par M. le docteur Bertrand, pour le Centre de la commune.

ETAT CIVIL. — Naissance : Edouard Derocq, rue des Chats-Huants, 2.

Publications : Emile Vanoverscheide, receveur municipal et Florence Gruloo, couturière.

Décès : Lucie Cuvelier, 90 ans, rue de la Maisence. — Albert Deltour, 57 ans, rue de Lille, 77.

LILLE

UN COUP DE REVOLVER DANS LA NUIT

UN PASSANT FUT BLESSÉ

Il n'en est fallu de peu qu'un homme ne fut tué, passant dans la rue, à la suite d'une querelle survenue à l'intérieur d'un établissement du bal.

Voici comment les choses se passèrent :

M. Louis Lizzi, 26 ans, italien, né à Fagagna (Italie) et demeurant 80, rue de Tournai à Lille, était allé dimanche vers 18 h. 30, au bal de la rue Ferrer, à Fâches-Thumesnil. Ce bal se prénomme, paraît-il, « Au Châtelet ». Là, il dansa avec deux jeunes filles, ce qui n'eût pas l'air de plaire à deux Portugais, présents céans.

D'un air insolent, les deux Portugais offrirent à boire à Louis Lizzi, qui, désireux d'éviter une querelle, refusa, ainsi que ses compagnes.

L'affaire ne devait pas en rester là car, environ quarante-cinq minutes plus tard, étant sorti du « Châtelet », M. Louis Lizzi, parvenu sur le territoire de Lille, fut accueilli par un coup de revolver tiré par « le plus petit des deux portugais » — a-t-il déclaré — qui avaient eu l'air de lui « chercher noise ». La balle n'atteignit pas l'Italien, mais elle alla traverser près du genou, le mollet gauche d'un passant, M. Raymond Van Cleemput, 23 ans, boulanger, 3, rue de Buffon à Lille.

M. Van Cleemput s'affaissa, incapable de se tenir debout. Il dut être transporté à l'Hôpital de la Charité. L'extraction de la balle n'a pu être faite sur le moment. Il faudra faire passer le blessé aux rayons X.

Evidemment, une enquête est ouverte et des recherches seront effectuées dans le but de retrouver l'auteur de cet inadmissible attentat. Le plus grand des deux Portugais répond au prénom de Joseph. C'est tout ce que M. Louis Lizzi a pu donner de renseignements sur ses agresseurs.

Outrages à une sentinelle

Dans la nuit de samedi à dimanche, le soldat Charles Sévin, du 43e R.I., se trouvait de garde aux abords de la poudrière, boulevard de Strasbourg, lorsque, vers 22 h. 15, il fut interpellé par un sieur Isidore Goorden, 28 ans, forgeron, rue Dugueschin, cité Milleron, qui se trouvait en état d'ivresse.

La sentinelle fit les sommations réglementaires et mit son interlocuteur en joue.

A ce moment, un sieur Julien Verspraet 24 ans, magasinier, demeurant même rue que le précédent, intervint et, en entraînant l'ivrogne, lança une injure au militaire. Celui-ci sonna le poste de garde et Goorden fut appréhendé.

Ce dernier n'ayant commis aucun délit fut remis en liberté. Quant à Verpraet, il fut à son tour arrêté et déféré au Parquet pour outrages à sentinelle dans l'exercice d'un service commandé.

LA SAINT-LUC CHEZ LES DROGUISTES

Le syndicat des droguistes détaillants de Lille et environs, bien que très récent, avait tenu hier à fêter son patron Saint-Luc.

Réunis en assemblée générale à 12 heures, au Siège, au Pélican, les membres du syndicat abordèrent des questions d'ordre particulier.

A 12 h. 45, ils se rendirent en cortège au monument aux morts où le président M. Duflos déposa une gerbe de fleurs.

A 13 heures, les membres étaient de nouveau réunis à une réception où des vins d'honneur furent servis, puis tous se rendirent à l'hôtel de la Colette où un banquet eut lieu.

A la table d'honneur on remarquait autour de M. Wiart, président de la Fédération des groupements commerciaux : MM. Duflos, président ; Doyennette, adjoint au maire ; Laforest, chef adjoint de cabinet, représentant M. Langeron, préfet du Nord ; Pruvost et Leloux, vice-présidents ; Blanquart, trésorier ; Beaucourt, secrétaire ; Vincent, secrétaire adjoint ; Verheyel, président de la Commission des fêtes et Mlle Bufens, secrétaire administratif.

A l'heure des toasts, M. Duflos, après avoir remercié les personnalités présentes, rappela les buts du syndicat qui sont de défendre les intérêts des petits commerçants qui souffrent de la concurrence des gros magasins et des coopératives. Il ajouta que les revendications présentées par le syndicat sont la suppression de la taxe à la vente et des priviléges accordés aux coopératives. Il demanda également la suppression de la taxe sur le chiffre d'affaires.

M. Doyennette et M. Laforest assurèrent le Syndicat de l'appui qu'il trouvera près de ces administrations. M. Wiart, retraça le but que doivent poursuivrent tous les commerçants.

Pendant tout le banquet un concert charma les invités et un bal brillant termina cette belle fête qui fait honneur aux organisateurs.

Signalons le geste charmant de M. Pruvost qui a offert une magnifique gerbe à Mme Duflos.

UNE MANIFESTATION COMMUNISTE A ÉCHOUÉ

Désirant protester contre la fête des Anciens Combattants italiens, le parti communiste avait organisé hier matin une manifestation.

Cent trente personnes exactement se formèrent en cortège à 10 h. 30, rue du Molinel et se mirent en marche, précédés de quatre drapeaux rouges.

Pour éviter une rencontre des communistes avec les Anciens Combattants, un important service d'ordre se trouvait mobilisé, sous la direction de MM. Coissard, chef de la Sûreté et Derret, commissaire de police.

Devant le peu d'importance que prenait la manifestation, M. Coissard renvoya une partie de ses hommes et précédés de gendarmes à cheval et encadrés d'agents de la sûreté et en tenue, les communistes se rendirent à la Bourse du Travail unitaire, où ils tinrent un meeting.

Œuvre de l'Arbre de Noël

Le bal annuel de l'Œuvre de l'Arbre de Noël aura lieu le samedi 16 novembre dans les salons de l'Hôtel Delannoy, rue Nationale. Les amis et souscripteurs de l'Œuvre qui, par erreur, n'auraient pas reçu d'invitation, peuvent la réclamer au membre du comité, M. Francis de Graeve, 13, rue de la Bourse.

PETITES NOUVELLES

Un vol. — On recherche un inconnu qui a volé une somme de 200 fr. en billets de banque à M. Bardyne, garçon pâtissier, 27, rue des Arts.

Le bon fromage. — On recherche l'auteur du vol d'une caisse contenant 60 boîtes de fromages de Camembert, commis au préjudice de M. Léon Pillot, 43, rue Massena. Le préjudice causé s'élève à 120 fr.

Peu de papier, beaucoup de tabac

Le goût d'une cigarette dépend pour beaucoup de sa grosseur et de la qualité du papier employé.

Fumez les Gitanes et vous constaterez, alors que votre tabac préféré : caporal ordinaire, caporal supérieur ou maryland, vous offre pleinement cet arôme agréable que vous aimez.

Cycliste renversé. — Hier, vers midi le cycliste Flavien Huart, employé, rue Denis-du-Péage, 8, a été renversé place Richebé, par la camionnette de M. Paul Carpentier, ébéniste, 16, rue d'Arras, à Seclin. Dans sa chute, le cycliste s'est fait de légères blessures.

Ah ! ces femmes ! — Hier, vers 17 h. 30, Mme Elisabeth Gardien, demeurant rue Wicar cour Notre-Dame, 5, s'est prise de querelle avec une voisine, Mme Léonie Géré. Au cours de la dispute, cette dernière mordit l'auriculaire droit de son adversaire, qui a dû aller se faire soigner à l'Hôpital Saint-Sauveur. Mme Géré a fait l'objet d'un procès-verbal.

Vol de tissu. — M. Louis Desplanque, demeurant rue Belle, 20, à Roubaix, a déposé une plainte contre un inconnu qui lui a soustrait un paquet de tissu qu'il avait déposé dans un estaminet de la rue des Sarrazins. Le préjudice causé s'élève à 600 fr.

Encore une ! — Hier, vers 17 h., on a soustrait en face de l'Hôtel des Postes, une bicyclette appartenant à M. Gustave Bombecke, télégraphiste, rue Angereau, cour Coppez, 10.

Commencement d'incendie. — Hier, à 16 h., à l'établissement Fantasio, rue du Courtin-Debout, des papillons qui se trouvaient à proximité de la chaudière du chauffage central placée dans la cave prirent feu. L'incendie fut rapidement maîtrisé par le personnel de l'établissement et les pompiers, accourus sous les ordres du commandant Crombet, n'eurent pas à intervenir. Les dégâts sont insignifiants.

DOUAI

ABUS DE CONFIANCE

MM. Richez-Jauze 16, rue St-Jacques, et Coddée, 61 ter, même rue, tous deux libraires et dépositaires de journaux, ont déposé une plainte en abus de confiance, au Parquet, contre le sieur Joseph Cogez, colporteur de journaux, rue du Jardinage, à Sin-le-Noble.

LA MAIN QUI RAFLE

M. Emile Marbiel, 60 ans, journalier au service de M. Legrux, demeurant rue Gambetta, à Sin-le-Noble, avait accroché sa carnassière à un arbre, avenue du 4-Septembre, pendant qu'il travaillait. Un malandrin passa par là, qui emporta le sac et son contenu. — M. Marbiel a porté plainte.

LE CAMBRIOLAGE DE LA PERCEPTION

M. Vieillard, commissaire central, a transmis au Parquet le dossier concernant le cambriolage de la perception de Sin-le-Noble, 2, place Saint-Martin.

M. Poulet, juge d'instruction, a été chargé d'informer dans cette affaire.

CLOCHARDS

Les Polonais Simon Makorniak, 36 ans, à Noyelles-sous-Lens, et Thomas Morawak, 29 ans, à Montigny-en-Gohelle, tous deux mineurs, traînaient la nuit dernière. Amenés au commissariat, les deux clochards déclinèrent leur identité et, après vérification de leurs papiers, ils furent relaxés.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

LAMBRES

LA CAMBRIOLE. — Dimanche, vers 4 heures du matin, des malfaiteurs se sont introduits dans la propriété de M. Butruille. Ils ont dérobé une demi-douzaine de lapins.

SIN-LE-NOBLE

NOCTAMBULES TAPAGEURS. — Emile Blassel, 25 ans, demeurant cité Dincq, passage vert 21 h. 30, ruelle des Arbalétriers, avec son ami, Umberto Zoccoto, 28 ans, chef d'équipe à l'usine des ressorts. Ils se trouvaient devant la maison de M. Delplanque, lorsque ce dernier, de la fenêtre du 2e étage, les auraient interpellés. Zoccoto aurait répondu et il en est suivi une scène de tapage nocturne et injurieux au sujet de laquelle la gendarmerie a ouvert une enquête.

SOMAIN

BÉCANIER ARRÊTÉ. — M. Georges Caon, 29 ans, journalier, rue d'Aniche, avait laissé son vélo, contre la devanture du café Arthemise, rue Thiers. Quelques instants plus tard la machine avait disparu.

Les gendarmes prévenus apprirent que le voleur devait être un journalier Emile Jésus, repris de justice et demeurant à Escautpont et qui aurait pris la direction de Flines avec le vélo volé.

Les gendarmes se rendirent en auto à Flines et retrouvèrent, en effet, en bemeau du Catelet, Jésus en possession du vélo de M. Caron.

Le bécanier a été arrêté, déféré au perquet et écroué.

VALENCIENNES

ARRESTATION D'UN CAMBRIOLEUR

Vers 5 h. 45, M. Alfred Carpentier, 48 ans, cabaretier-restaurateur, 32, Chasse de la Longue-Rue, se rendant dans la salle de son débit, vit qu'un carreau de l'une des fenêtres de la salle du restaurant avait été brisé et qu'un cambrioleur, après avoir fait jouer l'espagnolette, s'était introduit chez lui et avait dérobé une somme de 25 fr. qui se trouvait dans le tiroir du comptoir, trois bouteilles de rhum, deux bouteilles de cognac, deux bouteilles d'anisette et six bouteilles de vin, le tout valant 150 fr.

M. Carpentier déposa plainte à la police et les recherches entreprises firent découvrir l'auteur de ce cambriolage. C'est un sieur Emile Jennequin, 31 ans, terrassier, demeurant rue du Pont-Neuf. Interrogé, cet individu protesta contre les faits qui lui étaient reprochés, mais une perquisition opérée dans sa chambre amena la découverte de plusieurs litres de liqueurs appartenant à M. Carpentier. Jennequin, dont le casier judiciaire est orné de plusieurs condamnations, a été dimanche matin mis à la disposition du Parquet, qui l'a fait écrouer.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

ROMBIES-MARCHIPONT

VIOLENT INCENDIE. — Vers cinq heures du matin, un incendie s'est déclaré dans un groupe de maisons appartenant à Mme Vve Flament, épicière à Marchipont et située à quelques mètres de la frontière belge. Les douaniers de Marchipont se rendant compte de l'extension que pouvait prendre cet incendie, téléphonèrent à leurs collègues du pont de Rombies, qui prévinrent le lieutenant de pompiers, M. A. Hiolle.

Aussitôt l'alarme fut donnée et peu de temps après la pompe était sur les lieux. Les pompiers attaquèrent le fléau et réussirent à préserver une grange pleine de récoltes appartenant à M. Séraphin Cochet, cultivateur.

Trois maisons, ainsi que celle habitée par Mme Flament, furent détruites par les flammes. Les dégâts sont importants. On remarquait sur les lieux : M. Theillier, maire et Aiglave, ancien maire de Rombies ; Derlinchant, bourgmestre de Marchipont, etc...

CAMBRAI

Une auto broyée par un train

C'est encore des passages à niveau et du fameux train de Marquion que nous allons parler.

Hier dimanche, vers 9 h. 30, une auto pilotée par M. Lebr âgé de 23 ans, représentant de commerce et fils du directeur du Conservatoire de la ville, s'apprêtait, place de la Tour-d'Abancourt, à franchir le passage à niveau non gardé qui fait face à la rue de Châtelain.

DERNIERE HEURE

Sept personnes happées par un express dans une gare

Dimanche, vers 17 h. 30, en gare d'Esbly, dans les environs de Meaux, plusieurs voyageurs qui traversaient les voies ont été surpris par l'express 55. Quelques uns d'entre eux furent renversés. On a relevé quatre tués et trois blessés grièvement.

Un discours de M. Louis Marin

Au cours d'une manifestation politique organisée à Carcassonne par la section Audoise de la Fédération républicaine de France, M. Louis Marin a exposé les points rendus d'actualité par la crise ministérielle et les enseignements de cette crise. L'orateur a fait ressortir les solutions que le dernier congrès de Rouen, se basant sur nos traditions les plus fermes, à tirées de nos principes, au sujet de l'évacuation anticipée de la Rhénanie sans garanties suffisantes pour notre sécurité, pour celle de l'Europe et pour nos paiements, sur le péril pour le monde de la non application des traités, sur la valeur de la démilitarisation de la rive gauche du Rhin, des gages de nos réparations, sur les accords de la Haye et le rôle de la banque des règlements internationaux.

L'orateur s'est également prononcé contre les tentatives d'école unique et en faveur de l'école nationale. D'autre part, il déclara : « La plus vive antithèse est que les troupes socialistes ou radicales socialistes sont elles-mêmes profondément divisées tandis que les troupes modérées sont de mieux en mieux unies ».

Un ordre du jour de la Fédération Socialiste d'Alsace

A Strasbourg, la Fédération d'Alsace du parti socialiste S.F.I.O., dans son congrès de dimanche, a voté un ordre du jour favorable à la participation du parti au gouvernement, par 60 voix contre 15 et 7 abstentions.

UN VOL DE TREIZE HEURES DU DIRIGEABLE « R-101 »

Le dirigeable « R. 101 » a légèrement endommagé son avant au cours de l'amarrage à son mât d'atterrissage. Son vol, le plus long qu'il ait effectué, a duré 13 heures. Il avait pour but d'essayer les moteurs et tout le mécanisme. Son pilote, le major Scott, s'est déclaré très satisfait de la marche du dirigeable. Le seul défaut relevé a été la faiblesse des joinfures des tuyeux du refroidisseur qui se sont fendus par suite d'un fort vent debout au cours du voyage de retour. Trois sur quatre des moteurs ont dû être arrêtés pendant qu'on procédait à une réparation de fortune qui a permis de continuer le voyage sans accroc. Les essais sont virtuellement terminés.

Dernière Heure Sportive

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE BASKET-BALL

Victoire des Roubaisiens à Creil

A Creil, au cours d'une rencontre comptant pour le championnat de France de basket-ball, **le Racing Club de Roubaix a battu l'Avant-Garde Saint-Médard de Creil, par 23 à 11.**

A ce moment, se dirigeant vers Marquion, arrivait le train venant de Cambrai-Ville. Le choc, inévitable, se produisit ; toutefois, sans danger — et imitant en cela un docteur de la ville, en pareil cas — M. Lebr eut la présence d'esprit et le sang-froid de sauter hors du véhicule, ce qui le sauva d'une mort certaine, car de l'auto, le train tamponneur n'en laissa pas grand'chose.

Quand les passages à niveau qui encombrent nos boulevards seront-ils gardés ? **P. D.**

ARRONDISSEMENT D'AVESNES

MAUBEUGE

UN MOTOCYCLISTE RENVERSÉ PAR UNE AUTO

Samedi dernier dans la journée M. Gobeau, mercier, domicilié à Meubeuge-Sous-le-Bois, rue d'Hautmont, venait de sortir à motocyclette lorsque, non loin de son domicile, il fut renversé par une voiture automobile conduite par un habitant d'Hautmont.

Le motocycliste fut relevé portant des contusions sur diverses parties du corps et transporté à l'Hospice de Maubeuge d'où il est ressorti après examen médical et pansement.

L'enquête en cours déterminera les responsabilités.

DUNKERQUE

La mer a rejeté le corps d'une des victimes du « Dogue » coulé dans le chenal

Hier, à 11 h. 15, quelques enfants qui se trouvaient sur l'estacade de la jetée Est, à Dunkerque, virent un corps remonter à la surface. Par leurs cris, ils attirèrent l'attention des promeneurs et les services maritimes furent prévenus.

Le remorqueur « Yser » se mit à la recherche du corps, qu'on supposait être celui d'un des marins qui périrent lors du naufrage du remorqueur « Dogue » dans le chenal. Il avait été entraîné par le courant vers la haute mer.

Après des difficultés, l'équipage du remorqueur parvint à le hisser à bord.

Le corps était nu. Il s'agit du chauffeur Pierre Caillaux. Il a été reconnu à une cicatrice qu'il porte à la cuisse droite.

On croit savoir que les funérailles auront

UN MALHEUREUX DÉMENT S'ÉTAIT ÉVADÉ DE L'HOPITAL

En observation à l'Hôpital, un navigateur breton, a pu vers 4 heures du matin, s'échapper de la pièce où il avait été placé après avoir escaladé plusieurs murs et alla se réfugier dans la cour de M. René Engrand. Ce dernier réveillé par les aboiements furieux de son chien, vint voir ce qu'il se passait et découvrit le malheureux qui était une tenue plus que sommaire grelottait de froid.

Très humainement M. René Engrand lui prépara un cordial et le fit entrer dans une pièce chaude où l'administration de l'Hôpital prévenue, envoya un infirmier pour le chercher.

PAS-DE-CALAIS

BETHUNE

UN VOLEUR ÉTAIT ENTRÉ. — Une plainte a été déposée à la gendarmerie par M. Denarcy, demeurant rue Benoite-Vincent, pour vol à son préjudice dans son garage, à Annezin, d'une couronne de bronze valant 22 fr. Une enquête est ouverte.

IL SE CONSTITUE PRISONNIER. — Maurice Guislain, 34 ans, mouleur à Lens, ayant été condamné à huit jours pour abandon de famille, s'est constitué prisonnier hier à la gendarmerie de Béthune. Donnant droit à son désir, les gendarmes l'ont conduit à la prison.

ARRONDISSEMENT DE BETHUNE

LENS

UN POLONAIS EST TROUVÉ NOYÉ DANS LE CANAL

Dimanche, vers sept heures, le brigadier de police Bois était informé par M. Auguste Vendevenne, que le corps d'un homme flottait dans le canal de Lens à la Deûle, derrière

NOTRE

ALMANACH

pour **1930**

EST PARU

2 frs.

l'abattoir municipal. Immédiatement il dépêcha les agents de sûreté Dufour et Bultez ainsi que l'agent de police Villers qui repêchèrent le cadavre et le transportèrent à la morgue du cimetière Est où le docteur Willot, mandé, constata officiellement le décès dû à l'asphyxie par immersion. Le corps ne présente aucune trace de coups, ce qui fait croire à un suicide ou un accident.

Dans les poches du noyé on trouva des papiers au nom de Jean Holoke, né le 25 septembre 1899, à Lapusna (Pologne), ouvrier mineur, demeurant à Harnes, 20, rue du Dôle, et la carte d'identité N° 619.462.

COLOMBOPHILIE

A ROUBAIX. — Le banquet du Cercle « Le Progrès ». — Le Cercle colombophile « Le Progrès », dont le siège est situé à la Betterave, rue de Lannoy, donnait hier son banquet annuel.

Cette association fondée en 1910, composée de toutes les classes de la société enregistre d'année en année, de sensibles progrès.

Ces agapes étaient présidées par M. E. Roussel, président, entouré de MM. J. Conrouble, président d'honneur ; E. Debeghe, vice-président d'honneur ; F. Debuisne, vice-président du « Progrès » et président du Cercle « l'Union » ; E. Draux, vice-président du « Progrès » et des membres de la « Concorde » de Roubaix, du « Centre et Union », de Croix ; du « Progrès » de Wattrelos.

Le banquet très bien servi fut empreint de la plus grande camaraderie. Au dessert, des discours furent prononcés par MM. Draux, qui remit à M. Roussel, une belle corbeille de fleurs en témoignage des services exceptionnels rendus à l'Association. M. Roussel remercia tous ses invités d'un mot aimable et la Presse locale. Il complimenta ses collaborateurs MM. Draux, Debuisne, Plateel et les rédacteurs qui, en toutes circonstances se sont évertués à donner satisfaction à tous. Il a un mot aimable pour les donateurs qui ont permis une ample distribution des récompenses. D'autres discours furent ensuite prononcés par M. F. Debuisne et Duponchel, de Croix.

Pendant le repas, se firent applaudir M. et Mme Haleux et M. D